

21^e
EDITION

SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

28/29/30 MARS

PARIS EVENT CENTER

2017



PROGRAMME
&
CONFÉRENCES



21^e
EDITION

SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

MARDI 28 MARS 2017

Stéphane BEAUDET

Président de l'AMIF

vous invite

9h30 (Départ à l'accueil du Hall A)

Visite inaugurale du Salon des Maires d'Ile-de-France

11h25

**Inauguration de l'exposition photos
« Le Maire : professionnel de la vie réelle »**

11h30 (Salle 1 / Hall A)

Cérémonie d'inauguration et discours officiels

13h

Déjeuner inaugural

En présence de

Jean-Michel BAYLET*

Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité
et des Collectivités territoriales,
représentant Bernard Cazeneuve, Premier ministre

Gérard LARCHER

Président du Sénat

Claude BARTOLONE

Président de l'Assemblée nationale

Ségolène ROYAL

Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Bruno LE ROUX

Ministre de l'Intérieur

Patrick KANNER

Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Jean-Vincent PLACÉ

Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification

Estelle GRELIER

Secrétaire d'Etat chargée des Collectivités territoriales

Michel DELPUECH

Préfet d'Ile-de-France

Michel CADOT

Préfet de Police de Paris

Anne HIDALGO

Maire de Paris

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région Ile-de-France

Les Présidents des Conseils Départementaux

Patrick OLLIER

Président de la Métropole du Grand Paris



MARDI 28 MARS



14h30-15h30



Salle 2 (Hall B)

CONFÉRENCE **PARIS 2024**

Un moteur de la candidature Paris 2024 :

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANCILIENNES



Pour la première fois, une candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est pensée de manière collective, c'est celle de l'ensemble du pays, avec le territoire francilien en première ligne. En effet, le projet français place les territoires au cœur de sa candidature. La mise sur pied, en mai 2016, du Comité des sites et territoires marque cette ambition. Co-présidé par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, il réunit l'ensemble des collectivités territoriales abritant un site dans le cadre du projet Paris 2024 ainsi que les principales associations d'élus.

Pour les communes, l'accueil probable des Jeux constituerait un atout en matière de développement économique, d'habitat et de transports. Selon le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES), les retombées sont estimées entre 5,4 et 10,7 milliards d'euros. 250 000 créations d'emplois temporaires et durables seraient également à prévoir dans le domaine du tourisme et de la construction. Par exemple, le Village olympique, situé en bord de Seine entre Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen, laissera place à un éco-quartier de 3 500 logements, à proximité des lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express. L'héritage des Jeux olympiques sur les territoires franciliens serait donc majeur.

La candidature française offre également la possibilité pour les Maires d'engager une campagne de communication à l'intention de leurs administrés autour des valeurs sportives. Au-delà, de la vitrine offerte par les Jeux, la promotion du sport permet aux communes de véhiculer des notions comme le respect ou la citoyenneté. Pour susciter un élan populaire, les élus soutiennent des initiatives tournées vers l'éducation sportive comme « Génération Marateens » lancée en avril dernier, par la Ville de Paris. 450 jeunes âgés de 11-12 ans, issus de quartiers populaires des 11^e, 18^e et 19^e arrondissements de la capitale, ont participé à des séances d'initiation à la pratique de la course à pied et rencontré Tony Estanguet, co-Président du comité de candidature Paris 2024.

Dans quelle mesure Paris 2024 est-elle une opportunité à saisir pour les Maires franciliens ?

PRÉSIDIÉE PAR



Christian ROBACHE

Trésorier de l'AMIF,
Référént de la Commission
Développement économique,
Maire de Montévrain (77)

ANIMÉE PAR

Adrien PECOUT

Journaliste au Monde



INTERVENANTS



Christophe LEPETIT

Responsable du Centre
de Droit et d'Economie
du Sport (CDES)



Bertrand LAPASSET

Co-Président du Comité
de candidature Paris 2024



Stéphane TROUSSEL

Président du
Conseil Départemental
de Seine-Saint-Denis (93)



Kevin BERNARDI

Consultant chez
Sport & Société



Jean-Jacques GOUGUET

Professeur des
Universités Centre
de Droit et d'Economie
du Sport (CDES)



MERCREDI 29 MARS



10h-11h



Salle 1 (Hall A)

CONFÉRENCE **ÉDUCATION**

Les Maires, MAÎTRES D'ŒUVRE DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE



Première région d'Europe en matière d'emploi dans le secteur numérique avec un demi-million d'actifs créatifs, l'Ile-de-France entend se placer comme une référence en la matière avec le développement d'espaces de coworking et de Fab Lab, ainsi que la présence de sièges sociaux d'entreprises de référence. Devenir une région « intelligente », en référence à la « ville intelligente », demande une population formée à cet égard, une acculturation dès le plus jeune âge au numérique en donnant aux enfants un accès simplifié, quotidien et éveillé aux nouvelles technologies, ainsi qu'un engouement pour les objets connectés.

L'Etat a encouragé cette démarche en se fixant pour objectif le déploiement en deux ans de 400 cyberbases dans les établissements de premier degré et le développement des classes numériques dans les écoles primaires. L'Ecole numérique, défendue par Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ne peut faire effet sans l'apport indispensable des Maires, maîtres d'œuvre de la réforme. Les Maires franciliens ont pris une part active dans le développement du numérique à l'école en dotant les écoles élémentaires d'appareils numériques innovants tels que les Tableaux Numériques Interactifs (TNI), les tablettes tactiles ou en développant des programmes originaux et pédagogiques tels que la dictée sur Twitter (les twictées) ou la baladodiffusion. Ce développement du numérique dans les écoles requiert une forte mobilisation des communes puisqu'on considère que les dépenses d'une collectivité pour le numérique avoisineraient entre 10 et 20% des coûts consacrés à l'éducation, en prenant en compte le fait que toutes les communes qui ne disposent pas des mêmes capacités d'investissement. Ainsi, en plus des programmes innovants, les élus locaux doivent trouver des sources de financement nouvelles ou faire preuve d'imagination pour réussir à faire de l'Ecole de demain : l'Ecole numérique.

Cette conférence sera l'occasion de revenir sur les innovations portées par les Maires franciliens et de partager les expériences pour répondre aux défis que soulèvent l'Ecole numérique.

PRÉSIDIÉE PAR



André SANTINI

Vice-président de l'AMIF
Député-Maire
d'Issy-les-Moulineaux (92)
Ancien Ministre

ANIMÉE PAR



Sophie PENE

Vice-présidente du
Conseil National
du Numérique (CNN)



INTERVENANTS



Samia GHOZLANE

Directrice de la Grande
École du Numérique



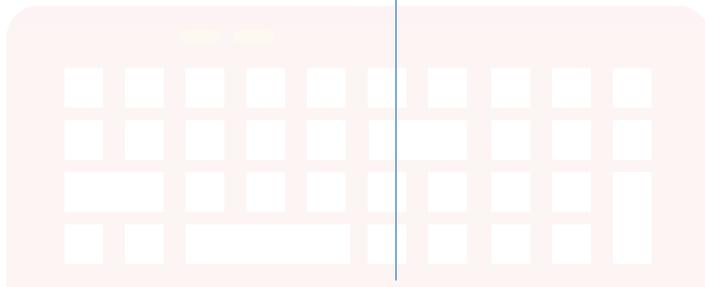
Brice RABASTE

Maire de Chelles (77)
Conseiller départemental
de Seine-et-Marne



Mathieu JEANDRON

Directeur du numérique
au Ministère de l'Éducation





MERCREDI 29 MARS



11h-12h



Salle 2 (Hall B)

CONFÉRENCE CITOYENNETÉ

Mobiliser autour de la citoyenneté :

UNE MISSION COMMUNALE ?



Avec une sensibilité particulière depuis la série d'attentats qui ont meurtri la France en 2015, les Maires d'Ile-de-France cherchent à impliquer leurs administrés, des plus jeunes aux plus âgés, dans la vie locale et dans le processus démocratique. En s'emparant ainsi des questions de la citoyenneté, les élus locaux manifestent leur volonté de renforcer le Vivre ensemble. Ce phénomène pose la question du rôle qu'ont les Maires dans la transmission d'un savoir civique et de comportements citoyens. En interrogeant élus et experts, cette conférence ouvrira le débat sur les conditions nécessaires à la mise en place de programmes « citoyens », en mettant l'accent sur les leviers et obstacles à surmonter.

La transmission d'informations est certainement le plus vieil outil dont les élus se sont emparés pour assurer la socialisation civique de leurs administrés. Informer, que ce soit via les gazettes communales, les lettres d'informations, les banderoles, ou grâce à des techniques de communication plus modernes, tels que les sites Internet ou encore les réseaux sociaux, permet de créer un sentiment d'adhésion et de mobiliser les citoyens. Que ce soit pour organiser les élections, appeler à participer aux conseils municipaux, les Maires ne peuvent faire l'économie de ces outils. Pourtant, force est de constater que la mobilisation n'est pas générale. De nombreux citoyens bottent en touche lorsqu'il s'agit de participer à la vie locale.

Aussi, afin de sensibiliser les populations, les élus locaux expérimentent différents programmes. Pour les plus jeunes, certains Maires ont noué des partenariats avec les écoles de leur commune. Ainsi, plusieurs villes ont créé des « conseils municipaux de la jeunesse ». Plus que de simples outils d'initiation au politique, ces instances municipales ont un véritable rôle consultatif.

Pour les jeunes adultes, les communes ont de plus en plus recours au service civique. Ce dispositif est un vecteur d'engagement citoyen, permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de s'investir dans une mission d'intérêt général en échange d'une indemnité mensuelle. D'autres communes utilisent une forme arrangée de service civique, en proposant une aide financière au permis de conduire contre quelques heures de travail par exemple. Mais, toujours fondé sur le volontariat, ces dispositifs ne permettent pas de toucher tous les jeunes.

De nombreux programmes ont également été initiés pour atteindre toutes les catégories de population, quelles que soient la tranche d'âge ou la catégorie socioprofessionnelle. Mais si ces opérations qui visent à favoriser l'engagement au service de l'intérêt général, se multiplient, dans quelle mesure la ville doit-elle s'y investir ?

PRÉSIDIÉE PAR



**Stéphane
BEAUDET**

Président de l'Association
des Maires d'Ile-de-France,
Maire de Courcouronnes (91)

ANIMÉE PAR



**Marie
BIDAULT**

Rédactrice en chef adjointe
au Journal du Grand Paris



INTERVENANTS



**Vincent
JEANBRUN**

Maire de L'Haÿ-les-Roses (94)
Conseiller régional
d'Ile-de-France



**Yannick
BLANC**

Haut Commissaire à
l'Engagement Civique



**Pascal
NOURY**

Maire de Morangis (91)



JEUDI 30 MARS



10h-11h



Salle 2 (Hall B)

CONFÉRENCE **COMMUNICATION LOCALE**

Faire de sa commune une marque :

UN CHOIX D'ATTRACTIVITÉ ?



La création et la mise en œuvre d'une marque territoriale à l'échelle d'une commune peut s'avérer être un choix judicieux pour renforcer l'attractivité d'une ville. Mobiliser les acteurs d'une commune concernés par l'attractivité du territoire, sous une marque « ombrelle » neutre, semble particulièrement pertinent en Ile-de-France. De fait, étant la première région touristique et économique de France, elle offre de nombreux atouts aux villes pour dynamiser leur attractivité et construire un discours de marque cohérent. Ce processus, nécessitant des efforts permanents, est-il fait pour toutes les communes franciliennes ? Ne serait-il pas plus stratégique de le développer au niveau des intercommunalités ? Quelles sont les conditions pour entreprendre la création d'une marque territoriale à l'échelle d'une commune ? Et enfin, comment mener à bien sa stratégie ?

Pour lancer sa marque territoriale, les villes doivent inscrire leur action dans le temps et dans une démarche globale. Il est indispensable de réaliser des études préalables, d'analyser la concurrence, de mobiliser des partenaires, de définir des cibles et d'identifier leurs besoins... C'est une démarche coûteuse en moyens humains et financiers, il ne faut donc pas se lancer sans véritable stratégie.

Si différentes communes d'Ile-de-France se sont déjà dotées de leur marque territoriale, telles Paris, Versailles, ou encore Issy-les Moulineaux, c'est qu'elles avaient des atouts symboliques qui leur sont propres. Pour fonctionner, une marque territoriale doit s'appuyer sur ses forces vives. Ainsi, pour renforcer l'attractivité de la ville, elle va pouvoir s'appuyer sur un système de valeurs, un discours ou des actions qui lui créeront une cohérence et fédéreront ses parties prenantes.

Paris, en tant que capitale européenne, a beaucoup d'arguments pour attirer les touristes. Référence du luxe également, elle est synonyme d'élégance et de raffinement, ce qui lui permet d'attirer consommateurs et producteurs de mode. Versailles a son château, elle peut s'appuyer dessus pour attirer les touristes du monde entier. Issy-les-Moulineaux, Silicon Valley à la française, a su développer tout un argumentaire pour attirer entreprises et startup innovantes dans l'univers du numérique. Mais chacune des villes d'Ile-de-France dispose de ressources qu'elle peut faire fructifier et d'une identité à valoriser.

PRÉSIDIÉE PAR



Jérôme COUMET

Vice-président de l'AMIF
Maire du 13^e arrondissement
de Paris (75)

ANIMÉE PAR



Christine MURRIS

Rédactrice en chef adjointe de
Objectif Grand Paris Magazine



INTERVENANTS



Marc THÉBAULT

Directeur de la
communication de la
Communauté Urbaine
de Caen-la-Mer (14)



Bernard DELJARRIE

Délégué Général
de Cap'Com



Emmanuel VOGUET

Directeur Général
de ComCorp



Robin RÉDA

Maire de Juvisy (91)
Conseiller régional
d'Ile-de-France

EN MARGE DES CONFÉRENCES



MARDI 28 MARS 2017

- 🕒 **9h30 - 11h25** 📍 (Départ à l'accueil du Hall A)
Visite inaugurale du Salon des Maires d'Ile-de-France
- 🕒 **11h25 - 11h30** 📍 Salle 1 - Hall A
Inauguration de l'exposition photos
« Le Maire : professionnel de la vie réelle »
- 🕒 **11h30 - 13h** 📍 Salle 1 - Hall A
Cérémonie d'inauguration et discours officiels
- 🕒 **13h - 14h30** 📍 Restaurant officiel - Hall B
Déjeuner inaugural
- 🕒 **15h - 17h** 📍 Stand AMIF (B15-D16) - Hall A
Rencontre avec la Caisse des Dépôts
- 🕒 **15h - 17h** 📍 Social Bar - Hall A
AMIF Partenaires : « L'innovation au service des territoires »
et « Responsabilité sociale des entreprises sur le territoire »
- 🕒 **15h30 - 17h** 📍 Salle 3 - Hall A
Colloque Transdev : « Quand le tramway aime la ville »
le Tramway citoyen par Transdev
- 🕒 **15h30 - 17h** 📍 Salle 1 - Hall A
Remise des prix : Label Régional 2016 des Villes et Villages Fleuris
- 🕒 **16h30 - 18h** 📍 Salle 2 - Hall B
Colloque Indigo : « Multi-mobilités et stationnement : nouveaux modes de gestion de l'espace public »
- 🕒 **17h - 18h** 📍 Salle 3 - Hall A
Formation de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) : « Les collectivités locales face au dispositif de l'archéologie préventive »



MERCREDI 29 MARS 2017

- 🕒 **8h30-10h30** 📍 Espace restauration - Hall A
Petit-déjeuner Agence France Locale
- 🕒 **8h30** 📍 Salle 3 - Hall A
Petit-déjeuner Dextera
- 🕒 **9h30 - 11h30** 📍 Stand AMIF (B15-D16) - Hall A
Rencontre avec la Caisse des Dépôts
- 🕒 **10h - 11h** 📍 Salle 2 - Hall B
**Projection du documentaire « Vie de Maire »
suivie d'un échange entre les concepteurs et les élus**
- 🕒 **12h15** 📍 Salle 2 - Hall B
Dédicace « Vie de Maire »
- 🕒 **13h - 14h30** 📍 Restaurant officiel - Hall B
Déjeuner des Maires
- 🕒 **14h30 - 15h30** 📍 Salle 2 - Hall B
Commission AMIF/AMF Grand Paris
- 🕒 **15h - 17h** 📍 Social Bar - Hall A
**AMIF Partenaires : « L'innovation au service des territoires »
et « Responsabilité sociale des entreprises sur le territoire »**
- 🕒 **15h30 - 17h15** 📍 Salle 3 - Hall A
Remise des Trophées des Conseils Municipaux Jeunes et Enfants
- 🕒 **15h30 - 18h** 📍 Salle 1 - Hall A
Remise des prix : « Les Sésames AMIF de l'Accessibilité Positive® »
- 🕒 **18h - 19h** 📍 Stand AMIF (B15-D16) - Hall A
Cocktail Lisboète en partenariat avec Razel-Bec

EN MARGE DES CONFÉRENCES



JEUDI 30 MARS 2017

- 🕒 **8h - 9h30** 📍 Salle 2 - Hall B
Bureau Forum Métropolitain du Grand Paris
- 🕒 **9h - 11h** 📍 Salle 3 - Hall A
Réunion Métropole du Grand Paris :
« Lutte contre les nuisances sonores : les cartes stratégiques du Grand Paris »
- 🕒 **9h30 - 11h30** 📍 Stand AMIF (B15-D16) - Hall A
Rencontre avec la Caisse des Dépôts
- 🕒 **10h - 12h** 📍 Salle 1 - Hall A
Débat entre les principaux candidats à l'élection présidentielle sur leur vision de l'évolution de l'espace métropolitain organisé par l'AMIF et le Forum Métropolitain du Grand Paris
- 🕒 **11h - 12h** 📍 Salle 2 - Hall B
Remise du Grand Prix de la Presse Municipale
- 🕒 **12h - 12h30** 📍 Stand AMIF (B15-D16) - Hall A
Rencontres dédicaces avec :
- Catherine Sexton pour « Le grand livre de l'égalité femmes-hommes »
- Le Centre Hubertine Auclert pour le guide « Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local »
- 🕒 **13h - 14h30** 📍 Restaurant officiel - Hall B
Déjeuner de clôture
- 🕒 **14h - 16h** 📍 Social Bar - Hall A
Présentation et remise des prix du concours de start-up sur le thème « Ville intelligente & objets connectés »
- 🕒 **14h - 17h** 📍 Salle 3 - Hall A
Formation CNFPT : « Le silence de l'administration »
- 🕒 **15h15 - 17h15** 📍 Salle 1 - Hall A
Remise des Prix du concours :
« Label Commune Donneur » avec l'Établissement Français du Sang et le Comité Régional des dons du sang

Pendant la durée du Salon 📍 Stand E31 - Hall A

AG2R LA MONDIALE présentera son animation Roulons Solidaires qui permet de récolter des dons au profit de l'Institut Pasteur en faisant du sport sur son stand.



PARIS EVENT CENTER

20 AVENUE DE LA PORTE DE LA VILLETTE - 75019 PARIS

> EN TRAMWAY

T3B. Station Porte de La Villette Cité des sciences et de l'industrie

> EN METRO

Ligne 7. Station Porte de la Villette

> EN BUS

Ligne 150. Station Magenta

RETROUVEZ LES INFOS DU SALON
DES MAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE 2017
SUR

www.amif.asso.fr

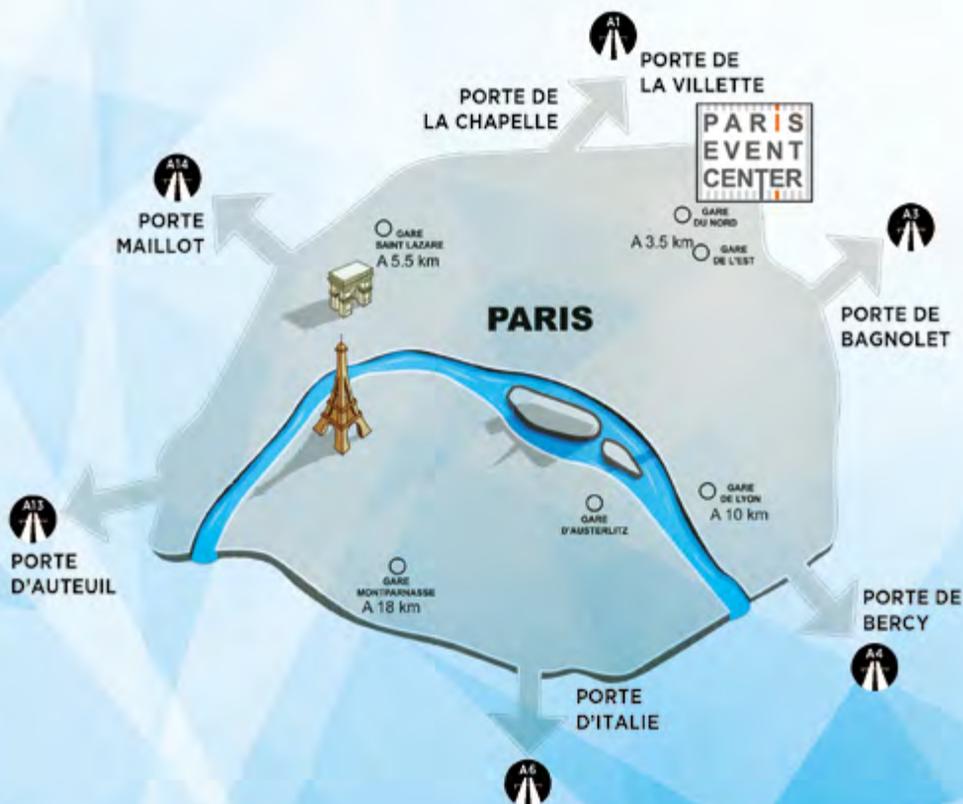
www.salonmairesiledefrance.fr

PARKING OFFICIEL DU SALON

INDIGO

PARKING DE LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

61 BOULEVARD MACDONALD - 75019 PARIS





 26, rue du Renard
75004 PARIS
Tél. 01 44 59 50 00

 secretariat@amif.asso.fr

 www.amif.asso.fr

 [/associationmairesidf](https://www.facebook.com/associationmairesidf)

 [@AMIF_asso](https://twitter.com/AMIF_asso)